

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2025125

avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 01/09/2025

Objet : CONVENTION D EPARTENARIAT ENTRE LE SDIS 31 ET L ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

Nature : Délibérations

Matière : Commande Publique - Conventions de Mandat

Date de télétransmission : 16/09/2025

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2025=125 Convention partenariat SDIS 31 _cole nationale v_t_rinaire Toulouse.pdf

Annexes :

1 - Annexe 2025-125.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20250901-2025125-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 16/09/2025

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	1
QUORUM	3

SÉANCE DU 1ER SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, au jour du premier septembre à quinze heures, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 25 août 2025.

Étaient présents : HÉBRARD Gilbert, BAYLAC Sandrine, LLORCA Jean-Louis, BOUCHE Joël

Étaient excusés : POUMIROL Émilienne

OBJET : Convention de partenariat entre le SDIS 31 et l'école nationale vétérinaire de Toulouse

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-29 et L.1424-30 ;

Considérant que :

- Dans le cadre du recrutement de ses nouveaux agents, le service départemental d'incendie et de secours de Haute-Garonne (SDIS 31) organise une formation d'intégration (FI).
- Le SDIS 31 organise également des stages pour l'équipe risque animalier.

Dans le cadre des « Interventions animalières », l'école nationale vétérinaire de Toulouse peut accueillir les stagiaires de sapeurs-pompiers, durant laquelle sont mis à disposition du SDIS :

- L'encadrement (Vétérinaires en formation et confirmés),
- Une salle de cours,
- Des matériels destinés à la manipulation et à la capture d'animaux,
- Des animaux,

En contrepartie, le SDIS 31 assurerait une formation initiale ou de recyclage SST ou PSC 1 pour des stagiaires de l'école nationale vétérinaire de Toulouse.

L'enjeu de cette convention est d'organiser ce partenariat entre l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse et le SDIS 31.

ENTENDU le rapport de Lcl Michel MARIS,

APRÈS en avoir délibéré,

Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

1 6 SEP. 2025

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération

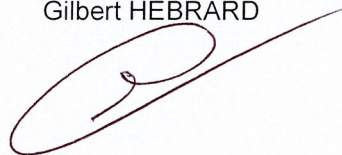
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

APPROUVENT la convention de partenariat entre le SDIS 31 et l'école nationale vétérinaire de Toulouse.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,

Gilbert HÉBRARD



16 SEP. 2025

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

05 61 06 37 09
49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex